

l'année. Ce problème est particulièrement critique pour les cordages, les articles en papier et en bois ainsi que pour les fibres et les tissus. Le coton, la rayonne, le jute, le chanvre et les fils servant à la confection de lingerie peuvent moisir très rapidement si des conditions favorables se trouvent réunies, notamment une atmosphère relativement chaude, humide et statique.

Deux des fongicides les plus largement employés aujourd'hui sont du type pentachlorophénol/laurate de pentachlorophényle et cuivre 8 (cuivre 8 - hydroxyquinolinolate). Le premier nommé est instable dans l'eau car il dégage des produits qui endommagent les fibres cellulosiques et le dernier dégage des particules de cuivre métallique lorsqu'il est exposé à l'atmosphère.

Les fongicides du CNRC ne présentant pas ces inconvénients, le Dr Wiles croit qu'on peut leur trouver une application immédiate, notamment pour traiter les tuyaux de pompes à incendie. Nombre de ces tuyaux sont constitués d'un tube en caoutchouc revêtu extérieurement d'une enveloppe en fibre. Le cuivre 8 ne peut pas être utilisé car le cuivre métallique qu'il contient endommage le caoutchouc et les dérivés du pentachlorophénol n'offrent qu'une protection très limitée dans le temps.

UN CODE POSTAL POUR LE CANADA

Un rapport recommandant l'établissement d'un code postal national au Canada a été déposé le 19 février à la Chambre des communes par le ministre des Postes et des Communications, M. Eric Kierans; voici des extraits de la déclaration du ministre sur ce sujet:

...Les Postes canadiennes se sont assurés en juillet dernier, le concours de la maison d'experts conseils *Samson Belair Riddell Stead Inc.* pour entreprendre une étude portant sur l'institution d'un code postal national de portée pratique. Le rapport a été achevé en décembre dernier, et nous sommes maintenant en mesure d'informer la Chambre que nous avons l'intention de mettre en oeuvre un système de codage permanent à l'échelle nationale.

Plusieurs pays utilisent déjà, ou se proposent d'utiliser, des codes postaux, dont les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Japon. Le code conçu pour le Canada est d'un caractère unique; il a l'avantage d'avoir beaucoup de souplesse et de précision, et de pouvoir s'adapter aux changements qui se produiront dans la population.

L'indication de code comprendra six caractères alphanumériques. Les trois premiers caractères serviront au tri d'acheminement, c'est-à-dire qu'ils indiqueront le secteur où la lettre doit être transmise. A titre d'exemple, et j'insiste sur le fait que ce n'est qu'un exemple, le code d'une lettre adressée à Scarborough, en Ontario, commencerait par la lettre "T", pour désigner la région de Toronto, et serait suivi des chiffres 8 et 7 pour désigner à la fois la

ville de Scarborough et la succursale postale appropriée. Les trois derniers caractères du code indiquent l'unité de livraison locale, qui peut être un immeuble d'habitation, un tronçon de rue, etc....

Le code national sera complètement établi, dans ses grandes lignes, avant novembre 1970. Sa mise en oeuvre débutera par un projet-pilote détaillé que nous nous proposons d'inaugurer en avril 1971. Après une période d'essai et d'analyse, la mise en oeuvre s'étendra à d'autres villes. Notre choix s'arrêtera probablement sur Ottawa, comme site du projet, parce que le nouveau terminus postal qui y sera inauguré l'été prochain sera doté des installations voulues pour mettre à l'essai un nouveau matériel. Nous pourrons ainsi observer les résultats que donnera le code, aussi bien dans les conditions actuelles que dans l'avenir...

UN NOUVEAU BRISE-GLACE POUR LA GARDE CÔTIÈRE

Un autre baliseur brise-glace s'est ajouté à la flotte de la Garde côtière canadienne, en février quand Mme Donald S. Macdonald, épouse du président du Conseil privé, a baptisé le n.g.c.c. *Griffon* au chantier de la compagnie Davie, à Lauzon (Québec).

Le n.g.c.c. *Griffon* patrouillera la région aval des Grands lacs de sa base située à Prescott (Ontario). Il porte le nom du premier navire à voile à s'aventurer dans les Grands lacs et qui avait été construit sous la direction de l'explorateur La Salle. La quille du premier *Griffon* avait été posée près de l'embouchure de la crique Cayuga, soit à six milles environ en amont des chutes du Niagara, et le navire avait été lancé en 1679. Le n.g.c.c. *Griffon* remplace le vieux baliseur n.g.c.c. *Grenville* qui a coulé en décembre 1968 après avoir été immobilisé dans des glaces épaisses près de Beauhamois (Québec).

Le nouveau navire, construit au coût de plus de six millions de dollars, est un navire à deux hélices dont les moteurs développent 4,000 c.v. sur l'arbre et qui a un déplacement de 2,828 tonnes. Il mesure 234 pieds de longueur et sa coque est entièrement renforcée pour la navigation dans les glaces. Le système de propulsion se compose de quatre groupes électrogènes diesel qui actionnent deux moteurs électriques. Son personnel de bord pourra compter 51 personnes.

Le navire est doté d'un mât de charge de 15 tonnes avec un treuil spécial pour la manutention des bouées et d'un mât de charge secondaire de 5 tonnes pour ce genre de tâche. Il a un système de stabilisation Flume par caisses anti-roulis pour réduire le roulis par mauvais temps.

On a aménagé à l'arrière un pont d'envoi doté d'un hangar télescopique conçu par le ministère des Transports afin que le navire puisse transporter un hélicoptère au besoin. On a prévu aussi le transport d'un personnel de chercheurs qui pourra s'occuper,